

« Des animaux indicateurs du déclin de la qualité de l'environnement »

Repérés dans un coin de jardin, ils ont le don de susciter la curiosité des enfants et l'affection des jardiniers... Ce qu'on ne sait pas toujours en revanche, c'est que tout hérisson observé de jour est un animal en danger. Même dans votre jardin. Depuis 2014, l'association SOS Hérisson 49 se mobilise pour la préservation de ces petits animaux en voie d'extinction. Hélène de Romans, la fondatrice, les soigne dans son centre de soins installé à domicile, à côté de Chemillé, épaulée par une centaine de bénévoles. Rencontrer les membres de l'association, c'est en apprendre beaucoup sur la vie de cet animal discret, prendre un peu plus conscience encore du déclin de la qualité de l'environnement. Rencontre avec Hélène de Romans, Cécile Marchand et Marine Braconnier, bénévoles.



Sur 10 hérissons pris en charge par SOS Hérisson 49, 7 à 8 survivent.



PHOTO : SOS HÉRISSEON 49

Depuis quand existe l'association et quelles sont ses missions ?

Hélène de Romans : SOS hérisson 49 a été créée en 2014. En 2007, je suis tombée sur un bébé hérisson. Je ne savais pas comment le sauver alors j'ai contacté Le Sanctuaire des Hérissons dans la Somme. La responsable m'a proposé de créer une antenne en Maine-et-Loire pour leur sauvegarde. Aujourd'hui, avec SOS hérisson 49, on informe les gens sur la protection de l'espèce à travers diverses actions dont des interventions dans des écoles, on lutte contre la disparition des hérissons en les recueillant, en les soignant, en les rééduquant à la vie sauvage et en les relâchant dans un milieu favorable pour assurer le maintien des populations. On travaille avec des vétérinaires partenaires.

Qu'est-ce qui vous a incitées à vous mobiliser pour leur préservation ?

Cécile Marchand et Marine Braconnier : Normalement, le hérisson vit en lisière de forêt, dans les bocages ou dans les prairies mais de plus en plus, il se rapproche des zones périurbaines et urbaines tout simplement parce qu'il n'a plus de nourriture dans son habitat naturel. L'homme s'approprie son territoire avec l'agriculture intensive, l'arrachage des haies, les pesticides, les routes qui coupent son territoire, les grillages... Évidemment, les bouleversements climatiques et notamment l'assèchement des zones humides ont un réel impact. Le hérisson est l'indicateur de la qualité de l'environnement dans lequel il vit et quand il va mal, il faut s'alarmer. C'est une espèce sentinelle et une espèce parapluie emblématique des dangers que subit la faune insectivore. Le protéger, c'est protéger d'autres espèces : les chauves-souris, les crapauds, les martinets, les hirondelles, les grenouilles... Il est urgent de préserver les zones humides, de replanter des haies, de revenir au naturel pour que les insectes reprennent leur fonction et que les espèces reprennent vie !

Combien d'animaux sauvez-vous en moyenne chaque année ?

C.M. : Le nombre de hérissons récupérés

ne cesse d'augmenter. En 2014, 101 hérissons ont pu être sauvés tandis qu'aujourd'hui, on est aux alentours de 500 animaux pris en charge. Sur 10 hérissons pris en charge, 7 à 8 survivent. Il y a environ 30 % d'adultes et juvéniles et 70 % de bébés de moins de 400 grammes. En dessous de 30 grammes, c'est très difficile de les sauver.

Actuellement, il n'y a dans le département que le centre de soins de Chemillé dirigé par Hélène de Romans pour accueillir les hérissons en détresse. Je suis en train de passer l'agrément pour pouvoir soigner les animaux et ouvrir à mon tour un deuxième centre de soins chez moi. Je devrais pouvoir en accueillir une vingtaine simultanément.

Quels sont les problèmes constatés chez les hérissons que vous trouvez ?

C.M. et M.B. : D'abord, il faut savoir que quand on repère un hérisson de jour, ce n'est pas normal. L'animal est en danger, même s'il se camoufle dans notre jardin. On trouve beaucoup de hérissons orphelins, affamés, atteints par des maladies comme la parasitose interne, la parasitose externe, des vers pulmonaires, etc. ou noyés dans des piscines, blessés par des chiens, des grillages, des filets mais par-dessus tout, blessé par des outils de jardinage. Beaucoup meurent happés par les robots tondeuse. Il y a aussi de la maltraitance...

Un hérisson vit 9 à 10 ans en temps normal. Aujourd'hui, sa durée de vie dans la nature est de 2 ans voire 18 mois.

Quelles sont vos premières préconisations lorsqu'on trouve un hérisson ?

Il faut commencer par le mettre à l'abri dans un carton à bords hauts et surtout ne rien lui donner à boire ou à manger pour ne pas créer de choc alimentaire parce que ça sera encore plus difficile de le sauver ensuite au centre de soins.

Le hérisson est une espèce protégée en voie d'extinction depuis 1981. On n'a pas le droit de le garder avec soi. Lorsqu'on en trouve un, il faut nous contacter, on a un numéro d'urgence de jour comme de nuit. La législation autorise les découvreurs à faire la route

jusqu'au centre de soin sans détour. Sinon, on s'organise avec les bénévoles pour trouver une solution mais la loi autour de leur transport est complexe.

Quelles évolutions constatez-vous depuis les débuts de l'association ?

Au niveau de la prise de conscience des gens, il y a du positif et on voit que de plus en plus de personnes cherchent à les sauver. Mais le sauvetage a ses limites car on est débordés d'appels et parfois, hors département. On fait au mieux pour guider les gens mais il manque de centres de soins et d'associations de protection. Il y a un manque de reconnaissance de la grande misère de la biodiversité en général et par conséquent du travail des capacitaires, qui implique un investissement personnel très lourd et chronophage. Ils sont peu aidés ou soutenus par les instances de tutelle : il faudrait que chaque centre puisse obtenir un soutien et une reconnaissance de la part du ministère de l'Environnement et des financements pour un fonctionnement plus serein.

Qu'est-ce qui vous attend au mois de mars ?

On entre dans une grosse période de sauvetage de mars à juin. Cet hiver, il a fait doux longtemps donc les mères ont fait plusieurs portées alors qu'habituellement, c'est une période creuse puisqu'ils hibernent. Quand les températures sont supérieures à 10 degrés jour et nuit, on peut commencer à relâcher en pleine nature ceux que l'on a sauvés. En général, ça va jusqu'à la mi-novembre.

Quels sont vos projets ?

On voudrait adhérer à France Nature Environnement pour continuer à mener des actions communes ; développer encore notre base de données créée par Jean, un bénévole informaticien, qui permettra de remonter aux instances de tutelle l'ampleur du désastre ; encourager nos bénévoles à obtenir l'agrément pour les soins. On continuera à multiplier la sensibilisation et développer notre système de parrainages.

Katell Morin

katell.morin@angers.maville.com



Marine Braconnier et Cécile Marchand, bénévoles de SOS hérisson 49.

PHOTO : K.M

■ Les bons gestes à adopter

- Si vous voyez un hérisson de jour ou blessé, orphelin ou amaigri, prenez-le et mettez-le à l'abri.
- Impérativement au chaud et si possible sur une bouillotte.
- Ne rien lui donner à boire ni à manger. La tentation est grande mais celui-ci s'il est très affamé risque de se jeter sur la nourriture et les risques de ce trop-plein d'aliments peuvent compromettre sa vie par la suite.
- Ne jamais lui donner ni de lait ni de pain, c'est du poison pour cet animal.
- Le placer dans un carton à bords hauts et fermer ce carton, laisser des petits trous pour que l'air filtre.

■ La vie et le sauvetage des hérissons

«Il y a deux saisons pour les hérissons : la saison froide et la saison chaude. En hiver, on ne peut pas les relâcher car ils manquent de nourriture. On les met donc dans des enclos d'hibernation qui se trouvent au sein de nos centres de soin. À la saison chaude, quand les températures sont au-dessus de 10 degrés de jour comme de nuit, on peut les relâcher. En été, on les relâche quand ils ont atteint les 600 ou 700 g tandis qu'en hiver, on ne peut les relâcher qu'à partir d'un kilo.

Fait rare : on a miraculeusement pu sauver un bébé hérisson orphelin de 9 grammes. C'était inespéré», détaille Cécile Marchand et Marine Braconnier, bénévoles.

L'association réussit à sauver 7 à 8 hérissons sur 10 grâce à leur prise en charge et savoir-faire. Sur toutes les prises en charge qu'elle réalise durant l'année, 30% sont des adultes, contre 70% sont des petits ou jeunes de moins de 400 g.

■ Pour aider SOS hérissons 49

- Vous pouvez devenir bénévoles à l'association
- L'association prend des stagiaires.
- Vous pouvez envoyer des dons matériels ou de l'argent.
- Dans les dons matériels, sont acceptés les cages à lapins d'un mètre de longueur, des croquettes pour chats au poulet, des plaids, des bouillottes.
- Vous pouvez également soutenir l'association en achetant des goodies réalisés par les membres de l'association et vendus lors de divers événements.
- Vous pouvez les soutenir grâce au teaming à hauteur d'un euro par mois ou grâce au parrainage avec un montant fixe tous les mois.



PHOTO : SOS HÉRISSENS 49

■ Quelques conseils pour sécuriser votre jardin

- Couvrir les trous d'eau
- Sécuriser les piscines creusées
- Laisser un passage dans les clôtures
- Être vigilant avant de retourner votre compost
- Vérifier vos tas de bois
- Vérifier les haies et les hautes herbes avant toute opération de jardinage
- Éviter les pesticides
- Pas de robot tondeuse et si vous en avez un, ne pas le faire fonctionner le soir et la nuit.



PHOTO : SOS HÉRISSENS 49



PHOTO : SOS HÉRISSENS 49



PHOTO : SOS HÉRISSENS 49



PHOTO : SOS HÉRISSENS 49

■ Les prochaines dates importantes pour l'association

- L'association est soutenue par le projet Echos verts mené par le collège Saint-Jean de la Barre à Angers. Un événement est prévu le 11 mars.
- Celle-ci compte adhérer à France Nature Environnement lors de son assemblée générale le 16 mars.
- L'association effectuera une journée de sensibilisation au Bioparc de Doué-la-Fontaine qui est un de leurs mécènes depuis cette année.
- Le zoo de La Flèche a réalisé des panneaux de sensibilisation à la protection des hérissons.
- Les membres de SOS Hérissons 49 seront à Chalonnes le 10 juillet pour former des enfants à la protection des hérissons grâce au Théâtre de l'Èvre.
- D'ici la fin 2024, l'auteur Rémi Favres-

se, un auteur local de Montjean-sur-Loire sortira un livre sur l'association SOS Hérissons 49 et ses actions de protection.

À noter que toute l'année, l'association intervient auprès du jeune public à travers des temps au sein des établissements scolaires de la maternelle au collège. Les membres peuvent également se déplacer sur demande au sein des IME, EHPAD, centres de loisirs et autres structures pour des opérations de sensibilisation.

Plusieurs fois durant l'année, SOS Hérissons 49 fait aussi des collectes de dons matériels au sein des jardinerie-animaleries locales.

■ Pour contacter l'association

Par téléphone pour les urgences : 06 18 75 48 04

Par mail pour les demandes de renseignements : sosherisson@gmail.com

L'adresse pour les dons matériels et pour ramener des hérissons : Château du Martreil, 49120 Chemillé-en-Anjou

Site web : <https://sosherisson49.com/>

Facebook : www.facebook.com/sosherissons49

Instagram : @sosherissons49

FENÊTRES BOIS ■ ALUMINIUM ■ PVC ■ PORTES D'ENTRÉE ■ PORTES DE GARAGE ■ PORTAILS ■ VOILETS

Fenêtres d'Anjou

Créons sur-mesure votre cadre de vie

ZI du Bon Puits - Lieu-dit Le Jaunet
49480 VERRIÈRES EN ANJOU
Tél : 02 41 31 16 64

www.fenestres-anjou-49.fr

FABRICATION FRANÇAISE

